

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET N°71-245 du 6 décembre 1971

porte la nomination de Mr Théophile AHOYO,
Secrétaire des Affaires Etrangères, en qua-
lité de Directeur des Relations Economiques
et Accords Commerciaux au Ministère des Af-
faires Etrangères.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;

VU l'Ordonnance 70/34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte
du Conseil Présidentiel ;

VU le Décret n° 70-81/CP du 7 Mai 1970, portant forma-
tion du Gouvernement et le décret N°71-149 du 4 août 1971
qui l'a modifié ;

VU la loi 64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des
hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est
faite par le Président de la République, le Conseil
des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU le Décret n° 62-86/PR du 26 Février 1962, portant
statut des corps diplomatiques et consulaires de la
République du Dahomey ;

VU l'Arrêté n° 978/AF-EER du 5 Juillet 1961 portant orga-
nisation du Ministère des Affaires Etrangères ;

VU le Décret n° 69-287/PR-MAE du 15 Novembre 1969, nom-
mant Monsieur Antoine ANDRE, Directeur des Relations
Economiques et Accords Commerciaux au Ministère des
Affaires Etrangères ;

SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères

VU les nécessités de services ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E

ARTICLE 1.- Est et demeure abrogé le décret n° 69-287/PR-MAE
du 15 Novembre 1969, nommant Monsieur Antoine ANDRE, Directeur
des Relations Economiques et Accords Commerciaux au Ministère des
Affaires Etrangères.

ARTICLE 2.- Monsieur Théophile AHOYO, Secrétaire des Affaires
Etrangères de 1ère Classe est nommé Directeur des Relations Econo-
miques et Accords Commerciaux au Ministère des Affaires Etrangères.

.../...

ARTICLE 3. - Le présent décret qui a effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué par tout ou besoin sera.

Fait à COTONOU, le 6 décembre 1971

par le Conseil Présidentiel,

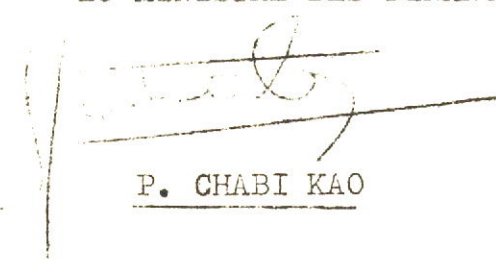

Sourou Migan APITHY


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

le MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES


M. AHOUANMENOU

le MINISTRE DES FINANCES


P. CHABI KAO

Ampliations :

PCP	6	MCP	4
CS	6	MAE	10
MINISTERES			10
HC	3	SGG	4
IAA	DCCT	DN	
DC	IGF	JORD	DB CF
SOLDE	Gde	CHANC	10
Intéressé	1	TRESOR	4
DEP DGAJL		Dtion Stat	6
DI	8	DFP + S/Dtions	6